



Santé & Sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION

Formation Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)



PROGRAMME DE FORMATION

Formation Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

Face à l'augmentation des événements majeurs (accidents technologiques, phénomènes climatiques extrêmes, attentats, intrusions...), chaque entreprise doit être en mesure de réagir de manière organisée pour protéger ses collaborateurs, ses visiteurs, et limiter les impacts sur son activité.

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) est un outil opérationnel permettant de structurer une réponse interne face à ces risques.

Cette formation a pour objectif de permettre aux entreprises d'élaborer, de mettre à jour ou de renforcer leur PPMS à partir de leur environnement spécifique. Elle combine apports réglementaires, analyse des risques, bonnes pratiques et retours d'expérience terrain.



4 heures



4 - 20

PREREQUIS

- Aucun prérequis spécifique.
- Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française

PUBLIC CIBLE

- Dirigeants, chefs d'établissement
- Responsables HSE / QSE / sécurité
- Référénts PCA, PPMS ou sécurité
- Encadrants ou membres de cellules de crise
- Responsables d'accueil ou de site

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 20 personnes par session

DUREE

- Cette formation est dispensée sur 3 heures.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Code du travail - Obligation de sécurité (articles L.4121-1 à L.4121-5)
- Code de l'environnement - Gestion des risques industriels
- Recommandations INRS et DGT
- Plan Vigipirate (mise en sûreté face au risque terroriste)
- Guide PPMS et PCA (Ministères, CCI, INRS)
- Obligations liées au DUERP et à la continuité d'activité

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les fondements et l'intérêt d'un PPMS en entreprise
- Identifier les risques majeurs propres à leur activité et à leur implantation
- Construire ou adapter un PPMS fonctionnel et adapté à leur organisation
- Définir les conduites à tenir et les responsabilités en cas de crise
- Préparer les équipes via des exercices et actions de sensibilisation

MODALITE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques interactifs avec support projeté ou imprimé
- Études de cas réels et sectoriels
- Échanges autour des pratiques de chaque entreprise
- Atelier de réflexion sur les outils existants ou à créer

MODALITES D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation

DURÉE DE VALIDITÉ

- Renouvellement recommandé tous les 3 ans ou en cas de modification importante des risques, de l'organisation ou des obligations réglementaires.

OBTENTION FINALE

- Certificat de réalisation (Suivant arrêté du 21 décembre 2018)

TARIFS

- Grâce à mon statut d'entreprise individuelle, je propose des formations de qualité à des tarifs compétitifs, adaptés à vos besoins. Contactez-moi pour une offre sur mesure.



PROGRAMME DE FORMATION

Formation à l'utilisation d'extincteurs

PROGRAMME

1. Le PPMS : cadre et enjeux pour l'entreprise

- Contexte de généralisation des PPMS en milieu professionnel
- Différences avec le PCA (plan de continuité) et les plans de sécurité classiques
- Objectifs d'un PPMS adapté aux spécificités de l'entreprise

2. Identifier les risques majeurs internes et externes

- Analyse des risques spécifiques à l'implantation et à l'activité
- Outils à mobiliser : DUERP, DICRIM, PPRT, PPRN...
- Vulnérabilités structurelles, humaines, organisationnelles

3. Elaborer ou mettre à jour un PPMS efficace

- Étapes de structuration du plan : analyse, organisation, fiches réflexes
- Composition et rôle de la cellule de crise
- Organisation des zones de mise en sûreté ou d'évacuation
- Communication interne/externe en temps de crise (téléphone, messagerie, réseaux)

4. Les conduites à tenir en cas d'événement

- Déclenchement d'alerte : qui ? comment ?
- Protocoles d'action selon le type de menace (accident, attentat, intrusion, alerte météo...)
- Coordination avec les secours extérieurs
- Gestion des flux, des émotions, de l'information

5. Exercices et sensibilisation

- Types d'exercices à organiser (confinement, évacuation, communication)
- Fréquence, méthode, évaluation et retour d'expérience
- Implication du personnel et diffusion de la culture du risque

6. Conclusion - Questions/réponses - Conseils personnalisés

- Synthèse des acquis
- Accompagnement à la mise en œuvre concrète
- Échanges autour de cas pratiques propres aux participants

Réf. FOO60
Mise à jour : 05/2025



contact@afsst56.fr



06 95 48 76 83



www.afsst56.fr

